

Préparons ensemble la formalisation de votre projet



CONSEILS - MODALITÉS D'IMMATRICULATION - TABLEAUX FINANCIERS

Nos conseils pour présenter votre projet

La fiche d'identité du créateur

- Votre **dossier personnel** (votre état civil, un document récapitulatif de vos avoirs mobiliers et immobiliers ainsi que vos crédits en cours, le dernier avis d'imposition...).
- **Votre expérience** (parcours, points forts, points faibles, savoir-faire, CV...).
- **Vos motivations** (raisons personnelles, volonté d'augmenter vos revenus, concrétisation d'un rêve...).
- **Vos contraintes personnelles** (conditions actuelles, revenus, disponibilité, soutiens, apport financier...).
- **L'identité de vos associés et leur fonction dans la structure si vous envisagez de créer une société.**

La description détaillée de votre projet

- **Préciser les caractéristiques de l'affaire** créée ou reprise (nom, statuts, documents comptables existants pour les affaires reprises...).
- **Définir votre produit ou service** (caractéristiques du produit ou service, contraintes propres au produit, mode de production et de commercialisation, prix de revient, volume prévisionnel des ventes).
- **Prévoir le coût des actions** à mettre en œuvre (coût de fabrication, de commercialisation et de promotion).
- **Lister les moyens à mettre en œuvre** (humains, financiers, logistiques et de production).

L'étude de marché

- **Quelles sont les grandes tendances** du marché (type de marché, volume de ventes, chiffre d'affaires) ?
- **Qui sont les acheteurs et les consommateurs** (besoins et comportements de la clientèle visée) ?
- **Qui sont vos concurrents** (nombre, localisation, positionnement, prix...) ?
- **Quel est l'environnement** professionnel, économique, législatif et scientifique de votre marché ?
- **Quel est le positionnement** des services ou produits proposés (réponses à quels besoins, prix) ?
- **Quelles sont les opportunités et les menaces** potentielles de votre marché ?



Au cours de ces premières étapes, veillez à vérifier la cohérence entre vos atouts personnels et votre projet. Vous validerez ensuite la faisabilité commerciale de celui-ci grâce à l'étude de marché.

Les modalités d'immatriculation de votre entreprise

Pour une entreprise individuelle

Liasse P0 : documents pour l'immatriculation des travailleurs non salariés.

Pour une société

Liasse M0 : documents pour déclarer l'existence d'une personne morale.

Copie de la carte d'identité ou du passeport.

À défaut, extrait d'acte de naissance (ou copie) ou document justifiant de la nationalité.

Déclaration sur l'honneur de non-condamnation faisant apparaître la filiation de l'intéressé.

Justificatif de la jouissance du local : copie du bail au nom du déclarant signé des deux parties ou du titre de propriété ou d'une quittance EDF... ou attestation de mise à disposition.

Si votre activité est réglementée : copie du titre, diplôme, autorisation permettant d'exercer cette activité.

Deux expéditions des statuts s'ils sont établis par acte notarié ou deux originaux s'ils sont établis par acte sous seing privé, signés et paraphés par tous les associés.

Deux exemplaires du procès-verbal de l'assemblée générale nommant le ou les gérants, s'ils ne sont pas désignés dans les statuts.

Deux exemplaires des conclusions du commissaire aux apports, pour un montant d'apport en nature de plus de la moitié du capital.

Deux exemplaires de l'état des dépenses effectuées pour le compte de la société et des engagements à prendre en son nom jusqu'à son immatriculation au RCS.

Copie du journal d'annonces légales ou attestation de parution.

Volet social "travailleur non salarié" permettant l'affiliation des travailleurs non salariés.

Photocopie des pages des statuts concernant les soussignés, l'objet, la répartition des parts sociales et la nomination du gérant.

Formalités sur place : se munir d'une pièce d'identité et d'un chéquier.

Le Centre de formalités des entreprises (CFE) est votre interlocuteur privilégié pour l'immatriculation de votre entreprise. Il centralise les pièces de votre dossier et les transmet, après avoir effectué un contrôle formel, aux différents organismes et administrations intéressés par la création de votre entreprise.

Selon votre secteur d'activité, la structure juridique de l'entreprise et votre zone géographique, vous devez déterminer à quel CFE vous adresser.

Pour cela, consultez l'annuaire des CFE, géré par l'INSEE, sur Internet, à l'adresse suivante <http://annuaire-cfe.insee.fr/AnnuaireCFE/jsp/Controleur.jsp>

Vous pouvez aussi immatriculer votre entreprise en ligne sur le site greffes-formalites.fr

Le plan de financement

Investissements	Montant
Fonds de commerce	
Droit au bail / Pas de porte	
Parts sociales / Actions	
Frais d'installation	
BFR (trésorerie de départ)	
Loyer d'avance	
Travaux	
Matériel / Véhicule	
Investissement	
TVA (frais commission, stocks)	
Stocks	
Autres	
Total	

Financements	Montant
Apport personnel dont :	
Prêt d'honneur	
Prêt NACRE*	
Crédits demandés	
Subventions	
Total	

Votre plan de financement doit être équilibré.

*Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise.

Le compte de résultat prévisionnel

	Données à exprimer en milliers d'euros	Année 1	Année 2	Année 3
1	Ventes de marchandises			
2	Prestations vendues			
A = 1 + 2	Chiffre d'affaires			
3	Achats et approvisionnement			
B = A - 3	Marge brute			
4	Loyers et charges locatives			
5	Honoraires et assurances			
6	Publicité et frais commerciaux			
7	Crédit-bail mobilier			
8	Location avec option d'achat			
9	Fournitures et autres charges externes			
C = 4 + 5 + 6 + 7 + 8 + 9	Total			
D = B - C	Valeur ajoutée			
10	Impôts et taxes			
11	Salaires et charges sociales, dont la rémunération du ou des dirigeants			
E = D - 10 - 11	Excédent brut d'exploitation			
12	Dotations aux amortissements et provisions			
F = E - 12	Résultat d'exploitation			
13	Frais financiers			
G = F - 13	Résultat net avant impôt			
14	Impôt sur les sociétés			
H = G - 14	Résultat net			
I = H + ([7+8] x 80 %) + 12	Capacité d'auto-financement			

Le plan mensuel de trésorerie

Données à exprimer en milliers d'euros	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Solde en début de mois (+ ou -)					
Encaissements TTC :					
■ d'exploitation					
Ventes - prestations					
Remboursement de TVA					
■ hors exploitation					
Apport en capital/Apport de l'exploitant/Compte courant d'associé					
Déblocage emprunts moyen/long terme contractés					
Prime/Subvention d'équipement					
1/ Total encaissements					
Décaissements TTC :					
■ d'exploitation					
Achats effectués : paiement de marchandises (approvisionnement, matières premières)					
Charges externes (sous-traitance, intérim, loyers)					
Impôts et taxes					
Frais de personnel					
Charges sociales					
TVA reversée					
Charges financières (échéances de prêt)					
■ hors exploitation					
Remboursement compte courant					
Remboursement anticipé d'emprunts à terme					
Investissements HT					
TVA sur investissements					
2/ Total décaissements					
Solde en fin de mois (1 - 2)					

À VOS CÔTÉS

pour en savoir plus



CONTACTEZ

votre Conseiller en agence



CONNECTEZ-VOUS

professionnels.societegenerale.fr

pour prendre rendez-vous



APPELEZ

3955 et dites
«**CRÉATEUR**»

**Du lundi au vendredi, de 8 h à 22 h et
le samedi de 8 h à 20 h, hors jours fériés**

3955 : depuis l'étranger et certains opérateurs : +33 (0)810 01 3955. Tarifs au 01/06/2015 :
prix d'un appel local depuis une ligne fixe Orange en France métropolitaine. Depuis un autre
opérateur en France ou à l'étranger, tarification selon opérateur.

 **SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

Banque & Assurances

Société Générale, BDDF/DCM/CCM - Tour Granite - 75886 Paris Cedex 18, SA au capital de 1 007 625 077,50 EUR - 552 120 222 RCS PARIS, Siège Social 29, bd Haussmann, 75009 Paris.
Crédit photos : Graphic Obsession - SG-06/2015 - Réf. 142 001/1.



Société Générale, membre fondateur d'Ecofolio, participe au recyclage du papier et a conçu ce document dans le souci d'une incidence minimale sur l'environnement.